Communes limitrophes de Chambéry

La commune La Motte-Servolex

La commune Cognin

La commune St-Sulpice

La commune Voglans

La commune Sonnaz

La commune St Alban-Leysse

La commune Bassens

La commune Barberaz

La commune Jacob-B.

Chambéry et son agglo

La commune de Chambéry est limitrophe de 9 communes. La plus longue limite est partagée avec la Motte-Servolex à l'ouest, de l'aéroport jusque sur les hauteurs de Bissy.

En continuant vers le sud, Chambéry possède une courte limite commune avec Saint-Sulpice, puis avec Cognin, dont un « bras » s'enfonce dans la commune entre Bissy et les rives de l'Hyères (marquant une partie de cette limite entre les deux communes).

Le sud de la commune, des berges de l'Hyères dans le quartier du Biollay jusqu'aux Charmettes, est ensuite limitrophe avec Jacob-Bellecombette, puis de Barberaz en longeant le quartier du Laurier jusqu'à la Leysse au niveau de la sortie 18 de la voie rapide urbaine à l'est de Chambéry.

De l’autre rive de la Leysse débute la séparation avec la commune de Bassens en longeant et remontant vers le nord le plateau des Monts au niveau du quartier de Mérande. Une courte limite s'effectue ensuite avec Saint-Alban-Leysse au niveau du col de Saint-Saturnin.

Puis se poursuit une limite beaucoup plus longue avec Sonnaz sur une grande partie nord de Chambéry, de la route du col à l'A41. Enfin, c'est la commune de Voglans qui jouxte Chambéry de l’autoroute jusqu’à l'aéroport et donc la Motte-Servolex.

Toutes les communes appartiennent à la communauté d'agglomération de Chambéry métropole à l'exception de Voglans, membre de la Communauté d'agglomération du Lac du Bourget.